

COOPÉRATION SANTÉ

(Association pour promouvoir les coopérations entre Professionnels de Santé et Associations de Malades)

*Association Loi 1901 d'intérêt général, à but non lucratif
Déclarée le 26/10/01 à la Préfecture de Montpellier – (Hérault)
Siège social : C/O GANDON 140 rue Paul Valéry 34980 Saint Gély du Fesc*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COOPÉRATION SANTÉ en date du 13/12/2011

Antoine AUDRY - MEDTRONIC

Marie Josée AUGÉ CAUMON - USPO

Jean Louis BRESSON - INSERM

Nathalie CESAR - EUROPHARMA

Alain COULOMB - Consultant

Caroline CROUZIER - GLAXOSMITHKLINE

Pierre André GANDON - Consultant

Françoise Le DEIST - Titulaire Chaire Santé - SUP de CO TOULOUSE

Alain LIWERANT - MG FRANCE

Bernard MARTINEZ - AD.ALTIORA

Gérard RAYMOND - Président AFD

Jean Claude ROUSSEL - FFAAIR

Christian SAOUT - Président CISS

**Adresse postale : BP 2 – 34150 GIGNAC - Tél : 04 67 57 98 98 –
Email : cooperation-sante@wanadoo.fr - www.cooperation-sante.fr**

COOPÉRATION SANTÉ

(Association pour *promouvoir* les coopérations entre Professionnels de Santé et Associations de Malades)

*Association loi 1901 d'intérêt général, à but non lucratif
déclarée le 26/10/01 à la Préfecture de Montpellier - (Hérault)*

MEMBRES D'HONNEUR

- | | |
|--|---|
| - Pr Lucien ABENHAIM | Ancien Directeur Général de la Santé |
| - Dr Philippe BONET | Ancien Président de l'UNAFORMEC |
| - Dr Jean BROUCHET | Ancien Président de Coopération Santé |
| - M. Etienne CANIARD | Haute Autorité de Santé |
| - Dr Marina CARRÈRE D'ENCAUSSE | Journaliste – Magazine de la santé France 5 |
| - Dr Maurice CATINAT | Conseil National de l'Ordre des Médecins.. |
| - Dr Michel CHASSANG | Président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français. |
| -Dr Michel CYMES | Journaliste – Magazine de la santé France 5 |
| - Mr Bernard JAMBON | Président du groupe MAPI |
| -Dr Bernard KOUCHNER | Ancien Ministre de la Santé –Ministre des Affaires Etrangères. |
| Dr Guy LASSALVY | Ancien Président de Coopération santé |
| -Dr Claude MAFFIOLI | Haute Autorité de Santé |
| -Dr Pierre MONOD | Ancien Président de la Conférence Nationale des Présidents d'URML. |
| -M. Jean PARROT | Ancien Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens. |
| - Dr Robert SEBBAG | Ancien Président de TULIPE |
| - Dr Corinne SEGALEN | Présidente IMS Health |
| - M. Bruno SOUBIRAN | Fondateur du MEDEC. |
| - Dr Marie-Claude TESSON-MILLET | Fondatrice du Quotidien du Médecin
Présidente de l'Association “ Équilibres et Populations ” |

... /...

PS – patients

Vers de nouvelles coopérations

Promouvoir les liens entre associations de professionnels de santé (PS) et associations de malades, tel est l'objectif poursuivi depuis deux ans par « Coopération santé ». Avec succès.



MARIE-JOSÉE AUGÉ-CAUMON,
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
COOPÉRATION SANTÉ.

Mettre le malade au centre du dispositif de soins. Le slogan est connu et pourtant le malade a souvent l'impression d'être davantage un objet dans les mains des professionnels de santé qu'une personne pour et autour de laquelle doivent se déployer les moyens humains et matériels qui concourent à sa bonne prise en charge. Au fil des années, pour ne pas dire des décennies, professionnels de santé et patients, représentés par leurs associations respectives, se côtoient sans cependant réellement se connaître. Les premiers enfermés dans leur art ou leur technicité, les seconds dans leur pathologie, leur vécu et leur parcours de soins. Depuis la loi Kouchner de mars 2002 sur les droits des malades, des passerelles sont mises en place. Les deux univers ont appris à se connaître, parfois même à confronter utilement leurs idées, leur manière d'appréhender des trajectoires sanitaires, voire de les gérer. Mais ils se sont plus rarement retrouvés pour travailler ensemble, ne serait-ce qu'au cours de quelques Etats généraux sur la santé comme la France en est coutumière.

C'est ce manque de perspectives communes entre les univers des professionnels de santé et des malades qu'entend combler la jeune association Coopération Santé, présidée par Marie-Josée Augé-Caumon, pharmacienne et membre de l'USPO¹. Une structure que cette dernière a porté sur ses fonds baptismaux, conjointement avec Bernard Tricot, fondateur de l'annuaire des associations de patients², et Christian Saout, président du CISS³. « Si dans nombre d'institutions et d'organismes publics, des professionnels de santé,

des représentants de malades, d'industriels, de prestataires de services santé et d'institutionnels travaillent ensemble, il reste encore de très gros progrès à accomplir pour qu'au niveau individuel et local les comportements évoluent, note la présidente. Un mouvement est en marche depuis plusieurs années, de très nombreux exemples l'illustrent, mais il faut le généraliser pour que les malades et leurs familles bénéficient des compétences des uns et des autres. » Une tâche à laquelle se sont attelés les promoteurs de Coopération Santé depuis quelques mois.

Tisser du lien

« Les leaders d'opinion, les responsables régionaux ou nationaux, sont conscients de l'intérêt de travailler avec les associations de malades, mais le mouvement ne descend pas encore assez sur le terrain », note de son côté Bernard Tricot. Aussi, l'association a-t-elle organisé trois rencontres régionales depuis un an. La première s'est tenue l'année dernière à Montpellier, en présence de nombreuses personnalités locales du monde de la santé et autour des relations, parfois difficiles, qu'entretiennent malades et PS à ce jour. La 2^{ème} rencontre, animée par Alain Coulomb, vice-président de Coopération Santé, ancien dg de la Haute autorité de santé (HAS) et aujourd'hui conseiller dans le domaine de la santé, s'est déroulée à Nîmes, en janvier 2010, autour des questions relatives à la vaccination et à l'éducation thérapeutique des patients. Plus récemment, c'est à Toulouse, fin mars, que l'association a rassemblé bon nombre d'acteurs autour de thèmes tels que le diabète, avec un focus particulier sur le programme

d'éducation thérapeutique Sophia⁴, les pathologies respiratoires ou encore les relations entretenues par le cancéropôle toulousain avec les associations de malades. La ville rose, qui a accueilli en 2009 le congrès de la Société européenne d'ETP⁵, ne pouvait pas échapper à un nouveau débat sur cette thématique, désormais inscrite dans la loi. Hervé Gisserot, président de GSK France, laboratoire très impliqué dans l'ETP, n'a pas manqué de rappeler les souhaits de l'industrie du médicament en la matière. Plus largement, une bonne dizaine d'associations de malades sont désormais membres de Coopération Santé, aux côtés d'une cinquantaine de personnalités du monde sanitaire et social. Des industriels de la santé soutiennent également la démarche, convaincus que la gestion de la santé passe par cette coopération-là aussi. Dotée d'une lettre d'information électronique très diffusée, l'association entend plus que jamais tisser ces nouveaux liens jusqu'à sa prochaine rencontre nationale, cet automne à Paris. ■

Jean-Jacques Cristofari

(1) Union des syndicats de pharmaciens d'officine – USPO.

(2) www.annuaire-aas.com

(3) Collectif inter associatif sur la santé – CISS. Voir : www.leciss.org

(4) Soutenu par Gérard Raymond, président de l'Association française des diabétiques (AFD), et le Dr Michel Combier, président de l'UNOF, tous deux toulousains.

(5) SEFE, cf. *Pharmaceutiques* n° 171, novembre 2009, « ETP : lettres de noblesse désargentée ».